

## **Un nouveau Centre de ressources dédié aux espèces exotiques envahissantes**

Communiqué de presse – 4 décembre 2018

**Pour faire face au phénomène des espèces exotiques envahissantes et fournir un appui à tous les acteurs qui y sont confrontés, l'UICN France et l'Agence française pour la biodiversité inaugurent un nouveau Centre de ressources. Accompagné d'un réseau d'expertise scientifique et technique, ce dispositif collaboratif permettra de développer la prévention et de renforcer les actions de gestion en métropole et en outre-mer. Avec la mise à disposition d'un grand nombre de ressources et d'informations, en favorisant l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques, il aidera à répondre aux défis de plus en plus pressants posés par cet enjeu.**

### **Les espèces exotiques envahissantes : une menace majeure pour la biodiversité**

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, le fonctionnement des habitats naturels et les services rendus par les écosystèmes, mais également les activités économiques et la santé humaine.

La France n'échappe pas à ce phénomène et les exemples d'invasions sont nombreux : jussies, écrevisses américaines ou frelon asiatique en métropole ; fourmi électrique en Nouvelle-Calédonie, arbre miconia en Polynésie française, raisin marron à la Réunion, etc. Pour l'Europe continentale, par exemple, les coûts générés par la gestion et la réparation des dommages causés par les invasions biologiques ont été estimés à plus de 12,5 milliards d'euros par an.

### **Un outil collaboratif pour accompagner les acteurs et améliorer les connaissances**

Sur tout le territoire français, un grand nombre d'acteurs se mobilise pour définir des stratégies, mettre en œuvre des actions de gestion, organiser la surveillance, évaluer les impacts et améliorer les connaissances. Pour franchir un nouveau cap, le renforcement de ces actions requiert un effort de partage et de mise à disposition des informations, un appui au développement des compétences et la diffusion de méthodologies, de retours d'expériences et de bonnes pratiques.

Pour répondre aux demandes d'accompagnement des acteurs confrontés à ce phénomène, l'Agence française pour la biodiversité et l'UICN France lancent ainsi un Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes. Ce dispositif répond dans le même temps à l'une des actions phares de la stratégie nationale adoptée sur cet enjeu et au plan biodiversité portés par le Ministère en charge de l'écologie.

Alors que les Etats signataires de la Convention sur la diversité biologique viennent de se réunir (COP14) pour accroître les efforts, il permettra également à la France de répondre à ses engagements internationaux et aux exigences du règlement européen, en améliorant l'anticipation, la prévention et la gestion des espèces exotiques envahissantes sur son territoire.

### **A propos du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes :**

Le Centre de ressources fournit un appui pratique et contribue à renforcer l'efficacité des actions sur les espèces exotiques envahissantes. Parmi ses activités, il assure l'élaboration de méthodes, le développement de formations, la capitalisation des connaissances et la diffusion de savoir-faire et de bonnes pratiques à destination de tous les acteurs concernés : gestionnaires d'espaces naturels, associations, chercheurs, collectivités, entreprises, établissements publics et services de l'Etat notamment.

Véritable boîte à outils, le site internet du Centre de ressources propose quant à lui des informations générales et des chiffres-clés sur le sujet, des actualités locales, nationales et internationales régulières, ainsi que de nombreuses ressources réglementaires, techniques et scientifiques.

A l'occasion de ce lancement, le Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques (IBMA), qui officiait depuis 10 ans sur ces enjeux, devient le réseau d'expertise scientifique et technique destiné à épauler le nouveau dispositif. Le Centre de ressources consacrera ainsi son activité à toutes les espèces exotiques envahissantes de faune et de flore, en milieux terrestres, marins et d'eau douce, en métropole comme en outre-mer.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du Centre de ressources :

[www.especes-exotiques-envahissantes.fr](http://www.especes-exotiques-envahissantes.fr)

Contacts :

#### **Comité français de l'UICN**

Emmanuelle SARAT  
07 60 44 00 45 - [emmanuelle.sarat@uicn.fr](mailto:emmanuelle.sarat@uicn.fr)

Florian KIRCHNER  
06 89 29 72 89 - [florian.kirchner@uicn.fr](mailto:florian.kirchner@uicn.fr)

#### **Agence française pour la biodiversité**

Aurélien DALOZ  
[aurelien.daloz@afbiodiversite.fr](mailto:aurelien.daloz@afbiodiversite.fr) – 06 38 95 55 31

Nicolas POULET  
[nicolas.poulet@afbiodiversite.fr](mailto:nicolas.poulet@afbiodiversite.fr) – 05 34 32 28 67